

Ambassade
de la République du Bénin
Près la Confédération Helvétique



Mission Permanente du Bénin
Auprès de l'Office des Nations Unies et des Autres
Organisations Internationales basées à Genève

**10^{ème} Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce
(OMC)**

**PROJET
DE DÉCLARATION DE LA DELEGATION DU BÉNIN
PRÉSENTÉ PAR :
Son Excellence Monsieur Pocoun Damè KOMBIENOU,
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE**

Nairobi, le 17 décembre 2015

✓ **Monsieur le Président,**

✓ **Distingués délégués,**

✓ **Mesdames, Messieurs,**

La délégation du Bénin exprime ses sincères félicitations et sa haute appréciation aux Autorités kényanes et à l'ensemble de la Population du Kenya pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qu'elle lui a réservés, et pour l'excellente préparation de la **10^{ème}** Conférence Ministérielle de l'OMC.

Elle s'associe aux déclarations faites par le **Lesotho**, au nom du Groupe Africain, le **Bangladesh**, au nom du Groupe des Pays les Moins Avancés (PMA), la **Barbade**, au nom du Groupe des Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), et le **Tchad**, au nom du Groupe des Co-auteurs de l'Initiative Sectorielle en faveur du Coton (C4).

Elle présente ses chaleureuses félicitations aux délégations du **Libéria** et de l'**Afghanistan**, pour les efforts déployés par leur Gouvernement respectif, et qui ont abouti à l'accession de ces deux (2) pays à l'OMC, élargissant ainsi la famille des Membres de notre Organisation.

Monsieur le Président,

La 10^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC est une étape majeure dans la vie et le fonctionnement de l'Organisation Mondiale du Commerce.

C'est pourquoi, la délégation du Bénin, à l'instar d'autres pays africains, en développement, et Pays Moins Avancés, a de grandes attentes, car elle partage la conviction que le commerce est un levier important de promotion du développement et de lutte contre la pauvreté.

Monsieur le Président,

Ici, à **Nairobi**, nous devons parvenir à des résultats concrets, substantiels, et mesurables, qui soutiendront, à **court, moyen et long termes**, les efforts des pays en développement, et en particulier des Pays les Moins Avancés (PMA), en matière de promotion économique, commerciale et de lutte contre la pauvreté.

Les PMA, y compris mon pays, aspirent à l'adoption à Nairobi de décisions prenant en compte les préoccupations et les besoins prioritaires de cette catégorie de pays,

dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi effectifs des décisions adoptées, il y a deux (2) ans, à l'issue de la 9^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC, à Bali.

Concernant spécifiquement le coton, les résultats sur cette question devront porter sur les deux volets commerce et développement, comme décidé à Hong Kong et confirmé à Bali.

La Délégation du Bénin remercie tous les partenaires agissant au titre de la coopération Multilatérale et Bilatérale Nord-Sud et Sud-Sud, et les exhorte à poursuivre leur assistance technique et financière pour la mise en œuvre des projets et programmes élaborés par le Gouvernement béninois.

Il s'agit de :

1. **Projet de réorganisation de la filière coton par zonage au Bénin**
2. **Projet de création d'un fonds de diversification agricole**
3. **Projet de Réhabilitation d'une industrie textile ;**
4. **Projet de réhabilitation du service classement de fibre de la Société Nationale pour la Promotion Agricole.**

C'est le lieu de rappeler également à la bienveillante attention de la Communauté des partenaires, le projet Route du Coton dont la mise en œuvre contribuera à renforcer les capacités productives et d'exportation des pays du C4 dans le secteur du Coton et intégrer leurs économies dans les chaînes de valeurs régionales et internationales.

Il me plaît d'annoncer ici, **Monsieur le Président**, que la République du Bénin, engagée en faveur d'un Système commercial ouvert et équilibré, finalisera incessamment, le processus de ratification de l'Accord sur la Facilitation des Echanges.

La délégation du Bénin voudrait souligner tout l'intérêt qu'elle accorde à l'assistance technique et financière dont elle bénéficie, au titre du programme de Cadre Intégré Renforcé (CIR), de l'Aide pour le Commerce (APC), et d'autres initiatives.

Elle apprécie hautement la contribution du Programme de Chaire OMC auquel le Bénin participe, depuis un (1) an, et dont les résultats des travaux sont bénéfiques pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, et pour la gestion efficace de la conduite des activités économiques et commerciales.

Elle les exhorte à poursuivre leur appui au Gouvernement béninois, afin que les résultats obtenus et les réformes engagées se consolident, et soutiennent la croissance économique, la diversification de la production des biens et services, et la création d'emplois.

Enfin, elle souhaite plein succès à la 10^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC.

Je vous remercie de votre aimable attention.